

04982-2013

RÉPUBLIQUE ET



CANTON DE GENÈVE

## ARRÊTÉ

relatif à la dénomination d'une esplanade sur le territoire de la commune de Meyrin

26 juin 2013

## LE CONSEIL D'ÉTAT

Vu le règlement sur les noms géographiques et la numérotation des bâtiments du 30 septembre 2009 ;

vu la proposition de la commune de Meyrin du 7 mai 2013 ;

vu le préavis favorable de la commission cantonale de nomenclature du 11 juin 2013,

### ARRÊTE :

Il est donné le nom de : **Esplanade des Particules**

à la place située le long de la route de Meyrin au niveau du CERN.

Cette dénomination fait écho aux travaux du CERN, l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire qui est l'un des plus grands et des plus prestigieux laboratoires scientifiques du monde. Fondé en 1954, le CERN est situé de part et d'autre de la frontière franco-suisse à Genève.

La matière est composée d'éléments classés en différentes catégories de particules, dont l'étude est l'objet de la physique des particules.

Le code voie de cette artère est le n° 63487.

Entrée en vigueur de cette dénomination : le 1<sup>er</sup> octobre 2013.

Communiqué à :

CHA	1 ex.
DU	1 ex.
DF	1 ex.
DS	1 ex.
DIME	1 ex.
FAO	1 ex.



Certifié conforme,

La chancelière d'Etat :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Kypke', written over the text 'La chancelière d'Etat :'. The signature is fluid and cursive.